



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 1^{er} mars 2017

Le Conseil communal a émis un préavis favorable pour la candidature de M. Pierre-Yves Léger au poste de substitut au teneur des registres d'impôts et du cadastre pour la Commune de Savièse

Le Conseil communal a adjugé au bureau Blanc & Schmid SA, l'étude et la réalisation liées à la mise en place d'un réseau d'irrigation ainsi qu'au renouvellement des canalisations d'eau potable présentes dans l'infrastructure de la route de Tramillau.

Le curage de l'étang de Mouchy a attribué à l'entreprise Roland Beney.

Le Conseil communal a adjugé au bureau ALPGEO Sàrl Hydrogéologues Conseils diverses études pour une augmentation du captage des débits d'étiage.

La phase d'exécution pour la réhabilitation de l'adduction du tunnel du Prabé a été adjugée au bureau technique Ribì SA.

Un mandat a été accordé à l'atelier d'architecture Claude-Alain Reynard afin de réaliser un avant-projet et une estimation sommaire des coûts pour le déplacement au Bouillet du dépôt des travaux publics

Le Conseil communal confirme la convocation aux assemblées primaires et bourgeoisiale extraordinaires du lundi 3 avril prochain.

Ces assemblées se dérouleront au Baladin, selon les ordres du jour suivants :

Ordre du jour de l'assemblée primaire :

Dans le cadre du projet « St-Germain Centre », approbation d'une inscription d'un DDP (droit distinct et permanent) sur la parcelle communale no 4892.

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale :

Dans le cadre du projet « St-Germain Centre », approbation d'une inscription d'un DDP (droit distinct et permanent) sur la parcelle bourgeoisiale no 4893.

Le Conseil communal a adjugé à la maison M'Habit SA la réfection partielle des costumes de la Fête-Dieu.

Le Conseil communal, pour la mise en valeur du site du Château de la Soie :

* a donné son accord pour le débroussaillage et le nettoyage de la colline,

* a autorisé la prospection archéologique en adjugeant les mandats suivants :

- à GGH Solutions in Geosciences GmbH(géoradar)
- à Archéotech SA (relevé photogrammétrique des ruines et relevé photogrammétrique relevé d'ensemble)

* a donné son accord pour la réalisation par M. Xavier Mittaz, du bureau sd ingenierie d'une expertise chiffrée des mesures à prendre.

Le Conseil communal a adjugé à :

- JMC Radio-TV la fourniture et la pose d'un nouveau projecteur pour l'auditorium du centre scolaire de Moréchon,
- la maison Frialp SA la fourniture et la pose d'un nouveau comptoir à boissons à la cantine du centre sportif de Moréchon.

Le Conseil communal a donné son accord de principe pour la certification 9001, 14001 et la labellisation Valais excellence de la Commune de Savièse.

Le Conseil communal a donné son accord au FC Sion lui autorisant à fouler le stade de St-Germain pour six matchs des M21, pendant la durée des travaux à réaliser sur le terrain habituellement occupé par les M21 à Sion.